



PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER À L'ÉLITE

Adopté le 2 avril 2012

Modifié le 1^{er} juin 2015

1. INTRODUCTION

Chaque année, la Ville de Lavaltrie reçoit plusieurs demandes de soutien financier pour des activités sportives, culturelles et scientifiques.

Consciente que la participation à des activités de niveau élite entraîne de nombreuses dépenses pour les participants et leur entourage, la Ville désire se doter d'un outil de gestion qui lui permet de reconnaître, soutenir et encourager ces pratiques tout en respectant son cadre financier.

2. OBJECTIF GÉNÉRAL

Par ce programme, la Ville de Lavaltrie veut reconnaître, soutenir et encourager l'élite sportive, culturelle et scientifique en offrant un soutien financier juste, équitable et qui respecte ses capacités financières.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- 3.1. Définir les modalités, les critères et les principes de distribution du soutien financier;
- 3.2. Reconnaître l'excellence par l'entremise d'un soutien financier;
- 3.3. Permettre aux membres du comité de sélection de traiter les demandes une fois par année.

4. DÉFINITION « ÉLITE »

La Ville de Lavaltrie entend par le terme « Élite » une personne, qui est reconnue par ses pairs, pour réaliser les meilleures performances dans son domaine (sportif, culturel ou scientifique). Également, elle est considérée comme étant la plus remarquable et est choisie par son milieu pour faire partie d'une sélection, recevoir un prix ou être honorée.

5. MODE DE FONCTIONNEMENT

- 5.1. La Commission des loisirs sera responsable d'analyser les dossiers et, si elle le juge nécessaire, s'adjoindra des ressources externes neutres;

- 5.2. Toutes les demandes de soutien financier devront être adressées à la Ville de Lavaltrie sous la rubrique « Programme de soutien à l'élite » et déposées au Service des loisirs et des relations à la communauté au plus tard, le 15 juillet¹ de chaque année ou le jour ouvrable précédant cette date;
- 5.3. La Ville de Lavaltrie distribuera les montants de soutien à l'élite une fois l'an et les récipiendaires seront convoqués pour la remise des bourses;
- 5.4. Les demandes seront analysées en fonction des dossiers déposés, les résultats non transmis avec le formulaire de dépôt de candidature ne seront pas pris en considération lors de l'étude des dossiers;
- 5.5. La liste des candidats bénéficiant d'un soutien financier sera transmise aux médias par voie de communiqué et une lettre sera acheminée à chaque récipiendaire;
- 5.6. Les chèques seront libellés à l'organisme à but non lucratif auprès duquel le candidat retenu exerce sa discipline.

6. PÉRIODE DE COMPÉTITION

La période de compétition retenue pour l'analyse des dossiers sera du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année. Les résultats devront être officiels et démontrables.

7. CALENDRIER DU PROGRAMME DE SOUTIEN

Calendrier

Avril :	Promotion du programme de soutien financier par le bulletin municipal « <i>Lavaltrie vous informe</i> » et le site Internet de la ville au www.ville.lavaltrie.qc.ca
Fin avril :	Rencontre d'information
15 juillet ou le jour ouvrable précédent :	Date limite de dépôt des candidatures ¹
Septembre :	Étude des dossiers reçus et sélection
Octobre :	Remise des bourses

¹ La date limite de dépôt des candidatures pour l'année 2015 est le 14 août, selon la résolution 2015-06-24.

8. DISCIPLINES RECONNUES

Sont admissibles au programme de soutien financier à l'élite, toutes les disciplines de loisirs reconnues par une fédération ou une association provinciale ou nationale (liste en annexe).

9. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET EXIGENCES

Pour déposer une candidature au programme de soutien financier à l'élite, le postulant doit :

- 9.1. Être résidant de Lavaltrie (une photocopie d'une preuve de résidence à fournir);
- 9.2. Être âgé de 30 ans et moins à la date de dépôt de la demande;
- 9.3. Être un candidat qui est reconnu comme individu qui excelle dans sa discipline;
- 9.4. Démontrer sa participation à des activités d'envergure régionale, provinciale, nationale ou internationale (résultats, notes obtenues, diplômes, attestation...);
- 9.5. Présenter des résultats de compétitions qui ont fait l'objet d'un processus de sélection;
- 9.6. Présenter un calendrier des manifestations auxquelles le candidat a participé au cours de l'année qui précède la demande ainsi qu'un calendrier pour l'année en cours;
- 9.7. Joindre une lettre de recommandation de l'organisation auprès de laquelle le candidat exerce sa discipline faisant mention de son niveau de développement : **espoir, relève, élite ou excellence** ;
- 9.8. Remplir le formulaire de dépôt de candidature en due forme et fournir les documents requis;
- 9.9. Déposer sa candidature dans les délais prescrits.

10. NE SONT PAS ADMISSIBLES

Les athlètes et les artistes professionnels, les propriétaires professionnels, les propriétaires d'écoles privées, les entraîneurs, les officiels, les accompagnateurs, une équipe ainsi que toutes les personnes participant à des manifestations issues du milieu scolaire (considérant qu'il existe des fondations scolaires répondant à ces besoins) ne sont pas admissibles à ce programme.

11. RESTRICTIONS

- 11.1. La demande sera analysée seulement si l'ensemble des renseignements requis dans le formulaire est présent au dossier;
- 11.2. Le récipiendaire ne pourra recevoir qu'un soutien financier annuellement, même s'il participe à plusieurs disciplines;
- 11.3. Le soutien financier octroyé ne sera pas récurrent. Le candidat devra renouveler sa demande chaque année.

12. NIVEAUX DE PERFORMANCE

Performance provinciale

Compétition provinciale ou prestation dont les participants proviennent de plusieurs régions du Québec. Les candidats ont fait l'objet d'une sélection régionale ou locale.

Performance nationale

Compétition nationale ou prestation dont les participants proviennent de plusieurs régions du Québec. Les candidats ont fait l'objet d'une sélection provinciale ou régionale.

Performance internationale

Compétition ou prestation dont les participants proviennent de plusieurs régions du Québec. Les candidats ont fait l'objet d'une sélection nationale ou provinciale.

13. **BOURSES**

Performance provinciale :

Le soutien financier consenti pour une personne élite de niveau provincial sera au maximum de 250 \$.

Performance nationale :

Le soutien financier consenti pour une personne élite de niveau national sera au maximum de 500 \$.

Performance internationale :

Le soutien financier consenti pour une personne élite de niveau international sera au maximum de 1 000 \$.

Liste des fédérations, organismes, associations dont les postulants ou son organisme doit être membre affilié ou reconnu.ⁱ

FÉDÉRATIONS ET ASSOCIATIONS SPORTIVES RECONNUES

www.sportsquebec.com/pages/federations-sportives-quebec.aspx

Fédération de sport <u>AUTOMOBILE</u> du Québec	Fédération québécoise de <u>KIN-BALL</u>
Association <u>SPORTIVE DES AVEUGLES</u> du Québec	Fédération de <u>LUTTE OLYMPIQUE</u> du Québec
Association québécoise d' <u>AVIRON</u>	Fédération de <u>NAGE SYNCHRONISÉE</u> du Québec
<u>BADMINTON</u> -Québec	Fédération de <u>NATATION</u> du Québec
Fédération québécoise de <u>BALLON SUR GLACE</u>	Fédération de <u>NETBALL</u> amateur du Québec
<u>BASEBALL</u> Québec	<u>ORIENTERING</u> -Québec
Fédération de <u>BASKETBALL</u> du Québec	Association québécoise de sports pour <u>PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX</u>
Association des clubs de <u>BIATHLON</u> du Québec	<u>PATINAGE</u> Québec
Fédération québécoise de <u>BOXE OLYMPIQUE</u>	Fédération de <u>PATINAGE DE VITESSE</u> du Québec
Fédération québécoise de <u>CANOË-KAYAK D'EAU VIVE</u>	Fédération de <u>PÉTANQUE</u> du Québec
Association québécoise de <u>CANOË-KAYAK DE VITESSE</u>	<u>PLONGEON</u> -Québec
Fédération de <u>CHEERLEADING</u> du Québec	Fédération des sports à <u>QUATRE MURS</u> du Québec
Fédération de <u>CROSSE</u> du Québec	Fédération des <u>QUILLES</u> du Québec
<u>CURLING</u> -Québec	<u>RINGUETTE</u> Québec
Fédération québécoise des sports <u>CYCLISTES</u>	Fédération de <u>RUGBY</u> du Québec
Fédération <u>DANSE SPORT</u> Québec	Société de <u>SAUVETAGE</u> du Québec
Fédération québécoise de <u>DYNAMOPHILIE</u>	Fédération <u>SKI NAUTIQUE ET PLANCHE</u> Québec
Fédération <u>ÉQUESTRE</u> du Québec	<u>SKI</u> -Québec
Fédération d' <u>ESCRIME</u> du Québec	Fédération de <u>SOCCER</u> du Québec
<u>ÉGALE-ACTION</u>	<u>SOFTBALL</u> -Québec
Association québécoise des sports en <u>FAUTEUIL ROULANT</u>	Association sportive des <u>SOURDS</u> du Québec
<u>FOOTBALL</u> -Québec	Fédération québécoise de <u>TAEKWONDO</u>
Fédération québécoise de <u>GOLF</u>	<u>TENNIS</u> Québec
Fédération de <u>GYMNASTIQUE</u> du Québec	Fédération de <u>TENNIS DE TABLE</u> du Québec
Fédération d' <u>HALTÉROPHILIE</u> du Québec	Fédération québécoise de <u>TIR</u>
Fédération québécoise de <u>HANDBALL OLYMPIQUE</u>	Fédération de <u>TIR À L'ARC</u> du Québec
Fédération québécoise de <u>HOCKEY</u> -Québec	<u>TRIATHLON</u> -Québec
<u>OLYMPIQUES SPÉCIAUX</u> Québec	Fédération québécoise d' <u>ULTIMATE</u>
<u>JUDO</u> -Québec	Fédération de <u>VOILE</u> du Québec
<u>KARATÉ</u> Québec	<u>VOLLEYBALL</u> Québec
Corporation de <u>KICK-BOXING</u> amateur du Québec	Fédération de <u>WATER-POLO</u> du Québec

ASSOCIATIONS, ORGANISMES ET ÉVÉNEMENTS CULTURELS RECONNUS

Toutes les associations, organismes et événements culturels reconnus par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et correspondant à l'un des secteurs suivants;

Art de la scène

Arts visuels, architecture et métiers d'art

Cinéma et audiovisuel

Lecture et livre

Médias et multimédia

Muséologie

FÉDÉRATIONS, ASSOCIATIONS ET ORGANISMES SCIENTIFIQUES RECONNUS

Agence spatiale canadienne

Conseil de développement du loisir scientifique

Fédération des astronomes amateurs du Québec

Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec

Fédération québécoise des échecs

Société québécoise de spéléologie

ⁱ Afin de répondre adéquatement aux demandes liées au programme de soutien financier à l'élite, la liste présentée pourra être modifiée en tout temps par les membres de la Commission des loisirs, des relations à la communauté et du transport ou par les membres de la Commission de la culture et du patrimoine.